

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 24 (1927)  
**Heft:** 11

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

---

*Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).*

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

*Secrétariat :*  
Dr ROTSCHY,  
Cartigny (Genève).

*Présidence :*  
A. MAYOR, juge,  
Novalles.

*Assurances :*  
J. MAGNENAT,  
Renens.

---

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

---

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE

N° 11.

NOVEMBRE 1927

---

SOMMAIRE — Assemblée des Présidents. — Avis aux Caissiers. — Conseils aux débutants pour novembre, par SCHUMACHER. — L'apiculture et la «Saffa», par Marguerite SAHLI. — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — Elevage des reines abeilles pour usage commercial ou personnel (suite), par Vincent ASPREA. — L'acariose : «Acarabis Woodi» (suite et fin), par J. GIGON, insp. cant. des abeilles. — Pesées de ruches en septembre 1927. — De la cire gaufrée pure et les fondations artificielles, par Albert MATHIEU. — Un film tourné en Angleterre par les insectes. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Souscription.

---

**Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro.**

---

## **Service des annonces du „ Bulletin ”**

*La „Romande” admet deux sortes d'annonces :*

1. **Les petites annonces :** leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

---

Pour les **annonces s'adresser exclusivement à :**

**Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 79.**

## ASSEMBLÉE DES PRÉSIDENTS

---

Cette réunion est fixée au dimanche 6 novembre, à 13 heures, à Yverdon, Hôtel du Paon. Toutes les propositions que les Sections désirent soumettre à la prochaine assemblée des délégués devront être présentées à l'assemblée des présidents.

Nous espérons sur une nombreuse participation, chaque président empêché étant tenu de se faire remplacer.

Le président central : *A. Mayor.*

---

## AVIS à MM. LES CAISSIERS

---

Il ne sera pas nécessaire, cette année, de fournir la liste nominative complète de votre section. Il suffira de nous indiquer les « radiations » à faire, puis ensuite la liste des nouveaux membres. Votre tâche étant ainsi simplifiée, nous vous demandons de nous faire parvenir au plus tôt, en tous cas pour le 10 décembre, les modifications indiquées ci-dessus.

L'administrateur : *Schumacher.*

---

## CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR NOVEMBRE

---

Octobre s'est distingué, il a essayé de racheter un peu ce que ses prédécesseurs nous avaient gaspillé de belles journées. Malgré le soleil et ses invites, nos ruchées sont restées tranquilles... il y avait eu trop de journées pluvieuses et froides et nos amies s'étaient mises en quartier d'hiver. Quelques rares apports de pollen dans des ruches pourvues de jeunes reines et qu'on avait stimulées par un nourrissage tardif. Ceux qui comptaient encore sur octobre pour nourrir (il y en a encore et il y en aura toujours) auront fait triste besogne et triste expérience. Notons cela : En octobre, même par année normale, le groupe hivernant est formé déjà en bonne partie et c'est risquer gros que de le déranger.

Plus rien à faire au rucher si ce n'est de surveiller : les toits ont besoin d'être consolidés pour résister aux bourrasques prochaines et habituelles. Vous les avez, je pense, vérifiés et contrôlés, le toit est plus important que le plateau, ne lui permettez pas de se transformer en écumoire.

Si vous avez des déplacements à faire, ou des changements d'orientation, faites-le (déplacements à très courte distance, s'entend, quelques mètres). Procédez avec beaucoup de douceur et par degrés

pour éviter la chute du groupe ou sa désagrégation. Si le temps se remet au beau, profitez-en encore pour redonner un coup de vernis à vos maisonnettes, au printemps ces petits travaux sont plus compliqués et... on a d'autres choses à faire, c'est toujours trop tard.

Et voici novembre avec ses longues soirées. Les bois sèment sur les chemins tout l'or de leurs feuillages, les dernières sonnailles des troupeaux ont retenti, on se calefautre chez soi comme nos abeilles. C'est la saison de se meubler l'esprit, d'enrichir ses connaissances théoriques. Notre « Romande » qui, par l'intermédiaire des caissiers de sections, va vous soulager de quelques francs, vous offre de nouveau sa bibliothèque. En avez-vous le catalogue, si non versez 50 centimes au compte de chèques et vous le recevrez franco. En choisissant, faites une liste, car vous ne serez pas seul à demander tel ou tel ouvrage. Prenez garde à la date d'édition du volume, certains titres induisant parfois en erreur. Lisez en prenant des notes que vous classerez ensuite pour les retrouver facilement. Et c'est avec une douce vraie joie que vous passerez ainsi vos soirées, même si le vent hurle à vos fenêtres, en revivant les heures ensoleillées dont vous avez joui près de vos ruches. Il y a dans notre bibliothèque des œuvres de vrais poètes à côté de celles des savants ou des praticiens. Sachez prendre chez les uns et chez les autres, car l'apiculture, pour se maintenir au rang qu'elle occupait jusqu'ici, se doit de ne pas tomber ou dégénérer en pure spéculation.

Nous avons aussi, à votre disposition, si vous voulez en acheter, toute la série des volumes les plus précieux, ce qu'on pourrait appeler les « classiques » de l'apiculture ; voyez-en la liste ci-dessous, avec l'indication des prix.

N'oubliez pas non plus, mon cher débutant, la souscription ouverte dans notre journal, il y a là une œuvre de solidarité qui mérite toute votre attention et vous pouvez verser la somme la plus minime, sans frais, mais vous aurez ainsi marqué votre adhésion à cette fraternité qui doit unir tous les apiculteurs.

Bonnes soirées, bon hiver à vous et aux vôtres.

Dailens, 24 octobre.

*Schumacher.*

---

### LIVRES A PRIX RÉDUITS

---

Nous rappelons qu'on peut se procurer les ouvrages suivants en versant la somme indiquée au compte de chèques II. 1480 :

*Le système Dadant*, 3 fr. 50. — *L'abeille et la ruche*, de Langstroth et Dadant, 6 fr. (cartonné). — Ed. Bertrand, *La conduite du rucher*, 3 fr. — Ed. Alphandery, *Le livre de l'abeille*, 2 fr. 50. — Evrard, *Le mystère*

de l'abeille, 2 fr. 70. — Maeterlinck, *La vie des abeilles*, 2 fr. 70. — Hommell, *L'apiculture*, 4 fr. — de Layens et Bonnier, *Cours complet*, 4 fr. 30. — Alin Caillas, *L'abeille, sa vie, ses mœurs*, 2 fr. — *Les trésors d'une goutte de miel*, 2 fr. — *Les produits du rucher*, 3 fr. 50. — Gillet-Croix, *Élevage des reines*, 3 fr. — Halleux, *L'apiculteur belge*, 5 fr. — A. Lassueur, *La reine et une ruchette, élevage et sélection*, 1 fr. — Marguerat, *La mère abeille, élevage et introduction*, 50 cent. — *Cahiers de comptabilité*, le cahier, 50 cent. — Prix réservés aux membres de la Société romande d'apiculture, domiciliés en Suisse. Franco contre versement au compte des chèques II 1480, en indiquant au dos du talon le ou les volumes désirés.

En outre, nous vendons au prix de 3 fr. diverses années du *Bulletin*.  
Prix réduit pour plusieurs années à la fois. *Schumacher.*

## L'APICULTURE ET LA « SAFFA »

« SAFFA » Exposition Nationale du Travail Féminin à Berne 1928.

En vertu de la décision prise par l'Alliance des sociétés féminines suisses, par l'Union féminine suisse des arts et métiers, ainsi que par 29 autres sociétés de femmes suisses, aura lieu à Berne, du 26 août au 30 septembre 1928, la 1<sup>re</sup> Exposition nationale suisse du travail féminin. L'Exposition a pour but de montrer l'activité de la femme dans la famille, dans les professions, dans les sciences, dans les arts, ainsi que son influence dans notre économie nationale. Elle doit mettre en valeur les efforts accomplis par la femme suisse pour l'éducation et la prospérité de notre peuple, et lui servir d'encouragement à poursuivre ce travail sans relâche. Elle montrera au public les ressources mises aujourd'hui à la disposition de la femme, tant pour son activité domestique et agricole, que pour l'exercice de sa profession.

Sont admis à exposer : les femmes suisses de toutes les professions, y compris les ménagères, les organisations féminines, les groupements travaillant à la réalisation des intérêts féminins, ainsi que les fabricants dont les produits facilitent le travail de la femme.

Une exposition du travail féminin resterait incomplète si *l'apiculture* n'y était représentée.

Il est donc prévu au groupe II (agriculture et jardinage), un sous-groupe de l'apiculture :

1. Population de la ruche et ruchers.
2. Produits : miel, cire.
3. Utilisation du miel, pâtisseries de toutes sortes.
4. Boissons au miel.
5. Commerce du miel.
6. Brochures scientifiques sur l'apiculture.

Il y a quantité d'apicultrices travaillant de façon indépendante ; toutefois, le travail de la femme dans ce domaine se manifeste surtout dans l'aide qu'elle prête à son mari, soit dans l'apiculture proprement dit, soit dans toutes les besognes annexes. L'activité de la femme est ici très grande et pour ainsi dire indispensable.

En Suisse, l'élevage des abeilles ne se fait pas dans des circonstances très favorables, aussi n'est-ce souvent qu'un accessoire, comme la culture des fleurs et des légumes ou les soins du petit bétail. Le chef de famille trouvera dans l'apiculture une aide matérielle, mais plus encore peut-être un facteur d'éducation appréciable. La femme y est donc sérieusement engagée.

Le Comité d'organisation de la « Saffa » invite les apicultrices à prendre part à l'Exposition de 1928 au grand profit des visiteuses et pour l'honneur de la ruche !

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1928 par les Commissions cantonales ou directement par le secrétariat de l'exposition, Amthausgasse 22, Berne.

Pour le Comité de groupe II,  
« Agriculture et jardinage »,  
La présidente : *Marguerite Sahl*.

---

## ECHOS DE PARTOUT

---

### Contre les piqûres.

*L'apiculture française* reproduit la lettre suivante empruntée au *Daily Chronicle* :

« Mon bébé de 18 mois, jouant dans le jardin, fut sévèrement piqué à la main par une abeille. On lui fit immédiatement une application d'ammoniaque, mais sans soulagement apparent, et la main continuait à enfler. Je fis appeler un médecin qui appliqua sur la piqûre une compresse imbibée de pétrole. Le soulagement fut instantané. »

Le remède est si simple que tout apiculteur peut facilement l'expérimenter.

### Barbarie et gaspillage.

M. Gaston Bonnier, l'apiculteur et savant français bien connu, mort en 1926, a raconté ce qui suit dans *L'Apiculture* :

En 1919, il parcourut les vallées des Pyrénées où, trente ans auparavant, il avait fait son possible pour combattre la cruelle coutume des apiculteurs qui étouffent leurs meilleures colonies pour

s'en approprier les provisions. Il comptait pouvoir constater une amélioration ; mais quelle ne fut pas sa déception en voyant que la barbarie avait plutôt progressé. « Les apiculteurs, dit M. Bonnier, notamment dans certains villages dont j'aurais honte de citer les noms, font la récolte à la fin de l'été pour éviter le goût désagréable du miel. Mais, de quelle manière ! Ils plongent la ruche tout entière dans l'eau du torrent, le Gave, comme on dit là-haut. Non seulement toutes les abeilles sont noyées, mais aussi tout le miel qui n'est pas operculé, et l'on voit des traînées de miel dissous s'en aller au fil de l'eau, sortant de la ruche immergée ! On retire ensuite la ruche morte, qui ne contient plus que le miel operculé, et on la fait sécher. C'est la récolte des ruches par noyade, qui, on le voit, est très inférieure à la récolte à l'aide d'une mèche soufrée. »

#### Disette.

L'office du miel de nos Confédérés annonce que, par suite du manque à peu près complet de récolte, il n'a reçu aucune offre depuis un certain temps. Le Comité central ne voit en conséquence aucune utilité de fixer à nouveau le prix du miel, puisqu'il n'y en a plus à vendre. L'office déclare qu'il n'est plus en mesure de transmettre les commandes.

La pénurie est d'ailleurs générale en Europe ; tous les journaux apicoles du continent sont remplis des doléances des apiculteurs. L'année 1927 est la plus déplorable qu'on ait vue depuis cinquante ans. Aux Etats-Unis aussi la récolte a été déficitaire dans la plupart des régions. La Californie elle-même, qu'on se représente volontiers comme étant le paradis des apiculteurs, n'a récolté que le 50 % de l'année dernière, qui n'avait donné elle-même que le 60 % d'une année ordinaire. On peut conclure de ce qui précède que les prix se maintiendront élevés, et qu'il ne restera l'année prochaine aucun miel de cette année. Nous pourrions donc vendre facilement notre récolte de 1928... s'il y en a une.

#### Au Tessin.

Nos amis du Tessin sont en train de mettre sur pied une *Coopérative apicole* dont ils attendent d'excellents résultats ; leur journal *l'Alpe* publie le projet de statuts de la nouvelle organisation.

Le but cherché est l'avancement de l'apiculture au moyen de l'achat et de la vente du miel tessinois. Tous les membres de la société cantonale peuvent faire partie de la Coopérative, à la condition de souscrire une part de fr. 10.— pour chaque ruche possédée. Les Tessinois ne craignent donc pas d'aller beaucoup plus

loin que la Société des Amis des abeilles et que notre Société romande : ils ne se contenteront pas de servir d'intermédiaires entre les vendeurs et les acheteurs, ils seront eux-mêmes négociants. Il sera très intéressant de voir le résultat de cette initiative à laquelle nous souhaitons sincèrement le succès le plus complet.

#### **L'Arsenic. Les abeilles sont indispensables.**

A l'assemblée des délégués de la Société d'apiculture du Wurtemberg, réunis à Stuttgart le 15 août, un invité, M. Aldinger, président des arboriculteurs, a affirmé que l'aspersion des arbres fruitiers au moyen de solutions arsenicales était sans danger pour les abeilles. Le Dr professeur Koch a répondu qu'au contraire ces insectes sont des plus sensibles à ce poison : une solution de vert d'urane au  $\frac{1}{100}$  % (1 décigramme par kilo) tue toute abeille en 24 heures. De plus, le pollen imprégné d'arsenic anéantit le couvain. L'orateur a cité des cas dûment constatés d'empoisonnement de cette nature.

Les horticulteurs et les apiculteurs ont besoin les uns des autres : sans fleurs pas d'abeilles, et sans abeilles pas de fruits. Le professeur Koch a cité le cas d'un district du Hanovre, celui de Stade, où les autorités ont dû introduire officiellement des abeilles, aux frais des contribuables, les arbres fruitiers ne produisant plus.

#### **Une nouvelle maladie des abeilles.**

C'est du canton d'Argovie qu'elle nous vient, ou plutôt c'est là qu'elle a été constatée. Il paraît que nous n'en avons pas assez. Le 9 août dernier, M. Graf-Hunziker, à Oberkulm, envoyait à M. le Dr Morgenthaler un morceau de rayon et des débris provenant d'une colonie qui était allée s'affaiblissant au cours de l'été. A première vue, le rayon présentait un aspect anormal. La plupart des cellules étaient remplies d'une masse pulvérulente d'un brun foncé. Cette poudre se trouvait également sous les opercules des cellules fermées. En examinant la chose de plus près, le Dr Morgenthaler vit qu'il s'agissait de larves détruites par un champignon. Le côté adhérent à la cellule était blanc, momifié par le parasite. Les bords de la larve affaissée, étaient légèrement relevés, et la cavité ainsi formée était chargée de la poussière noire emplissant la cellule. L'examen microscopique montra qu'il s'agissait d'un champignon appartenant au groupe *Aspergillus niger*, qui se développe facilement dans les milieux appropriés aux moisissures. Une étude plus complète des propriétés morphologiques et physiologiques du cryptogame mon-

trera s'il s'agit bien de *Aspergillus niger* très répandu, ou si nous avons affaire à une variété nouvelle.

Un rayon entier envoyé par M. Graf ne contenait que du couvain atteint. M. Dambach, inspecteur cantonal argovien, dit que, dans toute la colonie, il était impossible de trouver une larve saine : la poudre noire, que M. Dambach compare à du tabac à priser, était partout ; le plateau de la ruche en était couvert.

Le rayon malade fut introduit par le Dr Morgenthaler dans une ruche d'expérimentation. Les abeilles du Liebefeld le nettochèrent et le remplirent de provisions, sans devenir malades. En même temps, M. Morgenthaler essayait d'infecter une autre colonie au moyen de *Aspergillus flavus*, agent pathogène du couvain pétrifié (Steinbrut), maladie inconnue chez nous, mais qui est considérée dans certains pays comme étant très meurtrière. L'expérience ne donna aucun résultat, de sorte qu'il n'est pas encore possible de dire maintenant avec certitude s'il s'agit bien, dans le cas d'Oberkultm d'une maladie particulière. Mais, dit le Dr Morgenthaler, l'apparence du rayon semble montrer qu'il s'agit bien d'une nouvelle maladie cryptogamique bien définie. Il pense qu'on pourrait l'appeler *Aspergillus mycose noire* ou bien *nielle des larves* à cause de son aspect semblable à celui de la nielle des céréales. Pourquoi ne l'appellerait-on pas *Mycose de Morgenthaler* ? Ce serait un juste hommage rendu au savant modeste qui consacre sa vie à la défense de l'apiculture.

J. Magnenat.

---

## ÉLEVAGE DES REINES ABEILLES POUR USAGE COMMERCIAL OU PERSONNEL

(SUITE)

---

111° Je vis ainsi qu'il convenait de pratiquer le renouvellement des reines dans la mesure des expériences faites.

112° Mais quelle reines changer ? Lesquelles laisser pour le printemps suivant ? Je vais dire ce que je fais, afin que mes collègues apiculteurs voient si cela leur convient.

113° Je tiens note des ruches qui essaient et de celles où je trouve quelque cellule royale dans la hausse. Quand je me suis assuré que la reine est fécondée, je note sur la paroi de la ruche : R. m. 1926, c'est-à-dire : reine de mai 1926.

Mêmes annotations sont faites pour les essaims, car, avec les grandes ruches et des hausses spacieuses, on n'a pas de vieilles reines avec les essaims. De ces deux séries de colonies, il n'y a plus à s'occuper.

114° Jusqu'à l'arrivée de la deuxième récolte, qui tombe 1 ½ mois après la fin de la première, les ruches qui restent sont tenues à l'œil, mais seulement de l'extérieur.

Je suis sûr qu'il y en a qui renouvellent leur reine ; mais aucune n'est dérangée, tant qu'elle ne donne pas de signes extérieurs d'être en de bonnes conditions.

115° Quels sont les signes extérieurs de l'orphelinage à cette époque ? Tandis qu'au commencement du printemps, il suffit de frapper sur les parois de la ruche pour obtenir une réponse relative, je confesse qu'en été il n'y a pas de signes extérieurs sûrs, jusqu'à ce que la colonie commence réellement à dépérir.

116° Le massacre des mâles est suspendu tant dans les colonies orphelines que dans celles avec reine vierge ; l'apport du pollen entre la première et la deuxième récolte est trop rare, sans compter que les ruches orphelines continuent pendant un certain temps à en récolter et à en remplir des rayons entiers.

117° Mais à l'œil habitué depuis un certain nombre d'années à voir beaucoup de ruches normales, la ruche qui n'aurait qu'une reine vierge présente quelques particularités : les abeilles ne sont plus les mêmes, ni leurs mouvements, ni leur aspect : on en voit davantage de luisantes que d'habitude, tandis que celles revêtues du duvet de la jeunesse se font plus rares. Le manque de vols de reconnaissance des jeunes annonce quelque chose de suspect, et, à tous ces indécises, la ruche n'a pas un air satisfaisant. Ces ruches sont visitées : aux orphelines, je donne une reine fécondée, prise à un nucleus (voir n° 678).

118° Avec l'arrivée de la deuxième récolte, quand le pollen et le nectar arrivent par petites quantités, je commence un second élevage de reines, et en même temps je procède à la visite de toutes les ruches non notées.

119° Le but de cette visite est de savoir lesquelles ont une bonne reine ou non.

120° Les ruches qui renouvelèrent leur reine entre les deux récoltes en montrent encore des signes visibles dans les restes de cellules royales. Toutes celles-ci sont notées également.

121° Mais un certain nombre de ruches ne donnent aucun signe de renouvellement. Que faire de ces reines ? Seront-elles encore bonnes l'an prochain ? Ou bien, sont-elles fatiguées ? C'est un point difficile à éclaircir, à moins que l'état du couvain ou l'aspect de la reine ne vienne en aide.

122° S'il s'agit de colonies qui donnèrent une petite récolte, la reine est changée sans autre, même si elle a bonne apparence, après un sérieux examen des rayons, pour voir s'il n'existe pas des restes de cellules royales récentes. Parmi les colonies qui donnèrent une forte récolte, toutes seront examinées sérieusement, spécialement l'aspect de la reine, surtout quand aucune note s'y rapportant n'est indiquée.

123° Il est douloureux de tuer une reine qui a donné une récolte abondante ; mais il est probable que l'an prochain elle n'aura pas un grand rapport. Son couvain est aujourd'hui compact, en quantité normale ; mais il se peut que cela soit son dernier effort, si bien qu'il faut l'examiner et tenir compte de son aspect et de ses mouvements.

124° Si elle est mince ou sans duvet et brillante, avec la pointe de l'abdomen qui se traîne sur les cellules, avec les ailes frangées ou quelque patte comme paralysée, si bien qu'elle a l'air de vouloir se laisser tomber de rayon à chaque instant, alors il ne faut pas hésiter : après l'avoir remerciée du bon travail qu'elle a fait, je préfère l'enlever.

125° Quelquefois les reines sont déjà invalides, mais n'en donnent pas encore les signes. Même elles ont encore bon aspect et du beau couvain. Ce sont celles qui deviennent précocement bourdonneuses. Mais comment les reconnaître ? Parfois l'abdomen, trop mince et allongé, en est l'indice ; mais d'ordinaire, c'est le printemps suivant que ces reines se révéleront insuffisantes. Et alors, on leur substituera des reines de réserve.

126° A mesure que je procède à l'examen des colonies, j'utilise les reines disponibles de l'élevage du printemps. Si celles-ci ne suffisent pas, je suspends la visite jusqu'à ce que les reines du second élevage soient fécondées. Ces dernières dépasseront généralement les besoins. Le surplus sera hiverné, (voir n° 678) pour être utilisé pour les besoins éventuels du printemps suivant.

127° En effet, quelque reine, reconnue bonne, pourra m'avoir trompé et révéler ensuite ses défauts. Quelques-unes de celles élevées par les colonies elles-mêmes ne répondront pas à l'attente ; il pourra

se présenter des cas d'orphelinage ; ou bien, je voudrais former quelque essaim artificiel précoce, etc.

128° Il faut convenir que l'examen des colonies et le remplacement des reines, au milieu de l'été, pour un grand nombre de ruches, est un travail pénible, si bien que la méthode ici exposée risque, à un certain moment, de devoir être interrompue. Je dirai que dans mon rucher, le thermomètre indique souvent en juillet-août 50 à 54 degrés au soleil. S'il y a une raison pour ne pas attendre ce moment, c'est celle d'utiliser les reines du premier élevage : (voir n° 519) qui, en attendant trop, pourraient perdre patience et s'en aller avec la petite famille, sans saluer leur hôte.

129° C'est encore pour la raison, que, leurs reines utilisées, les nuclei sont libres, pour les cellules royales du second élevage. Si tout cela n'était pas, il vaudrait mieux procéder au renouvellement des reines au commencement de l'automne.

130° Ceux qui n'ont pas de deuxième récolte doivent préparer au printemps toutes les cellules royales dont ils peuvent avoir besoin. C'est vraiment le moment le plus favorable, mais il exige un plus grand nombre de nuclei.

131° Faire l'élevage quand il n'y a plus de récolte, avec un nourrissage artificiel, est certainement possible, mais la qualité des reines n'est pas à recommander. Je dirai aussi qu'il convient de nourrir au sucre humide, pour éviter le pillage. Ce sucre a l'avantage d'être consommé peu à peu, sans couler.

(A suivre.)

---

### ACARIOSE : « *Acarabis Woodi* ».

(SUITE ET FIN)

---

La découverte du *Tarsonemus Woodi* est le début des analyses sur les différentes formes que peut prendre un parasite dans le rucher. Rennie et Miss Harwey en ont trouvé un grand nombre de particularités et aujourd'hui, M. le Dr Morgenthaler a trouvé une espèce spéciale, l'*Acarapis Externus* dont l'œuf se transformerait en larve dans l'abdomen de la femelle et l'*Acarapis Woodi* dont l'œuf déjà pondu ne montre par la moindre ébauche de larve.

Dans la vieille littérature apicole, on parle déjà de parasites, de

mites. Les anciens prétendaient que la cire était la sécrétion d'un petit puceron se trouvant sous les aisselles de l'abeille. En outre, ils attribuaient sa mort à la victoire d'un de ses ennemis qui devait loger dans l'intérieur de son organisme. La théorie des infiniments petits était difficile et il est évident qu'il fallait que la science progresse d'abord. Une étude systématique à l'aide du microscope a mis tout à jour.

G. Jegen a fait une observation intéressante en 1917, en constatant la présence d'un parasite, une espèce de champignon (*Gallmilben*). Pendant la floraison du tilleul, il trouva sur le sol du rucher, sur les abeilles, un nombre considérable d'*Eriophyes Tiliae*. Aussi sur l'érable, le noisetier et d'autres plantes, ces *Gallmilben* furent observés. Une bonne ruche qui ne travaillait pas, qui restait inactive, fut analysée. Quelques cellules de couvain fermées présentèrent la larve morte avec une quantité de ces *Gallmilben* qui étaient aussi morts. Jegen attribua la mort de ces larves à l'acare, ce qui est erroné, mais il est connu que les parasites introduits dans une ruche, peuvent être eux-mêmes porteurs d'autres parasites.

Longtemps, on a comparé les spores et les bacilles de la loque à l'acariose, comme étant aussi des parasites vivant aux dépens de l'abeille. La question est revenue sur le tapis en prétendant que puisque l'abeille peut laisser des acares sur les fleurs qu'elle visite, elle peut tout aussi bien y laisser des spores et bacilles de loque. Ici, l'erreur de l'équivoque est vite expliquée. Le bacille de la loque, sous toutes ses formes, se développe et vit dans le couvain, spécialement dans les jeunes larves baignant encore dans la nourriture. Lorsque la larve est tuée et desséchée, le bacille arrive à ne plus avoir de nourriture pour lui permettre de se multiplier et à ce moment, il s'entoure d'une espèce de cocon et reste-là, à l'état latent, jusqu'à ce qu'un milieu favorable se présente. Le bacille est nu, sans pattes, pinces, agrafes et le spore aussi. Évidemment, ce sont des êtres si petits que l'abeille peut très bien en transporter sur son corps, mais jamais dans son organisme et après avoir volé quelques mètres, qu'elle se débarrasse de tous les mauvais hôtes. Il n'en est pas de même de l'acare. Ce dernier se développe dans les trachées respiratoires de l'abeille. Il se nourrit du suc qui suinte des parois. Tout d'abord, l'abeille peut suffisamment respirer pour butiner et voler dans un certain rayon, pour passer ensuite par tous les degrés successifs d'amoindrissement. Jusqu'à ce que les trachées soient complètement obstruées, la respiration coupée, il faut un certain temps. Alors la faculté de voler est anéantie. A un moment donné, la buti-

neuse ne sort plus ou tombe de la planchette de vol pour ne plus y retourner.

Une fois qu'une ruche devient fortement infectée, les dangers de propagation augmentent, les acares se trouvent partout dans la ruche, rejetés des abeilles et se meuvent partout. Cette fois, l'abeille peut transporter le parasite en dehors des trachées, sur les pattes, l'abdomen, la tête et surtout sur le thorax, à l'adjonction des ailes antérieures. Le Dr Buri, directeur de notre établissement bactériologique du Liebfeld en a compté jusqu'à 600 sur le corps d'une abeille et comme les parasites étaient encore vivants et qu'ils se mouvaient, il prétend qu'il y en avait un nombre supérieur. Donc, il est bien démontré que l'acare peut se transmettre au contact de sujets infectés et l'on comprend la rapidité avec laquelle des régions entières sont infectées.

D'après *l'Apiculteur de Paris* de janvier 1922, il dit que l'acariose a pénétré « dans nos ruchers des Alpes ». Les ruchers malades présentaient les mêmes symptômes qu'en Angleterre. Les abeilles délaissaient la ruche, tombaient à terre et recouvraient le sol dans un rayon plus ou moins grand autour du rucher. L'analyse faite au Musée d'histoire naturelle de Paris a constaté que les trachées pulmonaires des abeilles malades étaient remplies de *Tarsonemus Woodi*.

La Suisse est le premier pays d'Europe, sinon du monde pour l'étude bactériologique et entomologique. Soyons-en fiers, et les apiculteurs en particulier. Si les abeilles occupent une place notoire dans la situation économique de notre Patrie, que l'apiculteur est protégé par des lois saines, sachons mettre toute notre bonne volonté et notre initiative pour arriver à une apiculture rationnelle et encercler les maladies qui menacent nos ruchers. Si le gouvernement consent des sacrifices en notre faveur, consentons d'appliquer rigoureusement les arrêtés, dans la confiance et l'espoir de jours meilleurs. Le danger est éminent et nous guette. Soyons prudents et restons chez nous, avec notre matériel et nos abeilles. La cire doit aussi attirer tous nos soins. L'arrêté prévoit un délai de deux mois au minimum pour la vente du miel et de la cire des ruchers détruits par l'acariose. Et puis, serrons les coudes, observons les conseils des personnes compétentes en la matière. Et comme disait M. Mayor à l'assemblée de la Romande à Moutier : Ce sont les propriétaires d'abeilles qui en auraient le plus besoin qui n'assistent à aucune assemblée, ne font pas partie de nos sociétés, ne lisent aucun article

traitant d'abeilles et qui offrent le plus de résistance à l'application des lois.

Il s'agit de l'avenir de notre apiculture, il s'agit de toutes les années d'expérience et de développement d'un rucher, il s'agit de ses espérances (car qui ne vit plus d'espérance que l'apiculteur), en un mot, il s'agit de notre bien-être moral. Alors, quel est celui qui oserait compromettre à ses compatriotes ce bien-être moral que nous procurent nos abeilles, par une négligence, une nonchalance ou une méchanceté ? Aujourd'hui plus que jamais, nous devons envoyer des abeilles au Liebefeld, à Berne, avec cette résolution ferme que si elles sont malades d'acariose, on avertira l'agent délégué à ce sujet et qu'on les détruira, afin de pouvoir, si le combat est conduit intelligemment, recommencer même mieux et plus sûrement qu'auparavant. Il suffirait de quelques apiculteurs qui « s'en foutent » ou non observateur pour que l'acariose reste dans certaines contrées dans un état latent continu et puisse entraîner de grands désastres dans le pays. C'est pourquoi, une visite générale de tous les ruchers par les agents est nécessaire périodiquement pour la santé et sécurité des ruches. Et ici, j'aime relever les recommandations du Dr Morgenthaler pour ce qui concerne le prélèvement d'échantillons d'abeilles *vivantes* pour l'acariose :

1. Ne pas écraser le thorax des abeilles, mais plutôt les tuer avec du soufre ou de l'éther.
2. Choisir autant que possible de vieilles abeilles (butineuses).
3. Joindre à chaque paquet la liste des échantillons qui doivent s'y trouver.
4. Ecriture lisible sur les boîtes et enveloppes.

Sans avoir voulu présenter une étude scientifique, j'espère avoir été assez précis en vulgarisation pour faire ressortir le danger et la gravité de l'acariose. Je souhaite vivement qu'avec de la vigilance, l'observation des ruches, l'envoi des abeilles au Liebefeld, qu'en collaboration étroite avec les sociétés et les apiculteurs sinistrés, on arrive à localiser, puis à arrêter dans ses débuts tous les foyers de notre sol suisse où ce mauvais parasite s'installe si perfidement pour nous ravir ce qui fait partie de notre Idéal.

De l'Ajoie, 1<sup>er</sup> août 1927.

J. Gigon, insp. cant. des abeilles.

---

## Pesées de nos ruches sur balance en septembre 1927

STATIONS	Altitude mètres	Force de la colonie	Augmentation Grammes	Diminution Grammes	Journée la plus forte Grammes	DATE	Augmentation nette Grammes
Premploz Valais	880	D.-B. forte		nourri			
St-Luc »	1650	» »	2700	—	—	—	2700 aug.
Chili <sup>s</sup> / Monthey»	401	» »	100	1050	—	—	950 dim
Chœx »	620	» »	50	4650	—	—	4600 »
Bulle Fribourg	780	» moyenne	800	2500	—	—	2700 »
Vandœuvre Genève	430	D.-T. t. bonne	500	3200	—	—	3400 »
Châtelaine »	430	D.-B. » »	150	3550	—	—	5000 »
Sullens Vaud	603	D.-T. »	1400	6400	—	—	1700 »
Rances »	560	D.-B. »		renonce 1927			
Vuibroye »	620	» »	2500	800	—	—	1700 dim.
Cressier Neuchâtel	435	» »		nourri	dès le 10		
Cernier »	834	» »	—	3400	—	—	3400 »
Buttes »	700	» moyenne	—	2150	—	—	2150 »
Le Locle »	915	» »	150	4450	—	—	4300 »
Côte neuchâteloise	800	D.-T. »	nourri dès	le début	du mois		
Coffrane Neuch.	430	D.-B. »	—	4300	—	—	4300 dim.
Tavannes Berne	761	» »	—	2050	—	—	2050 »
Corcelles »	468	» »	900	1450	—	—	550 »
Prêles »	830	» bonne	rucher	désorgan.	hiver	26-27	
Glovelier <i>a</i> »	515	» »		nourri			
» <i>b</i> »	515	» »		nourri			

## DE LA CIRE GAUFRÉE PURE ET DES FONDATIONS ARTIFICIELLES

---

On ne s'étonnera pas que je suive avec un très grand intérêt les articles qui paraissent actuellement dans nos revues d'apiculture et qui tendent à la recherche des cires ou des fondations artificielles, permettant à l'apiculture d'armer les cadres de ses ruches, à moins de frais qu'avec la cire gaufrée pure, telle qu'elle est livrée par les fabricants et telle que la produisent les Etablissements Albert Mathieu & R. Colleville.

J'ai longtemps hésité à prendre la parole sur ce sujet, craignant qu'on ne m'accuse de prêcher pour mon saint, et d'introduire dans le corps d'une revue dont le principe est de se dévouer entièrement à la seule technique de l'apiculture, une réclame déguisée pour un produit de ma maison.

Mais, je ne me crois pas autorisé à conserver pour moi seul ce que m'ont enseigné en cette matière, une longue pratique et de multiples expériences, j'espère que mes lecteurs oublieront pour un instant ma qualité de chef d'industrie apicole, et voudront ne me considérer que comme apiculteur, ce que j'ai commencé et n'ai jamais cessé d'être.

Il y a exactement 18 ans, en 1909, que j'entrepris de faire les premières expériences pour tâcher de découvrir un mélange artificiel susceptible d'être accepté par les abeilles, en remplacement de la cire pure d'abeilles, comme première fondation.

Comme je l'écrivais à M. Alin Caillas, en novembre de l'année dernière, mes recherches avaient pour but, comme celles qu'il a entreprises et qui ont fait le sujet d'un article récemment paru dans plusieurs revues apicoles, d'obtenir à un degré à peu près identique à celui de la cire d'abeilles, *la résistance à la chaleur et à la traction, la plasticité* et de plus, un prix de revient inférieur à celui de la cire pure.

A cet effet, j'avais suspendu un poids égal à une feuille de cire gaufrée Weed et à des feuilles gaufrées de mélanges divers, dans la proportion desquels *la paraffine, la cérésine, la cire de Carnauba, l'ozokérite* et la résine entraient pour une certaine part.

Ces feuilles de mélanges avec les feuilles témoins, furent placées dans une petite étuve munie de regards vitrés par lesquels il était possible de suivre la marche de l'expérience.

En élevant progressivement la température, je me suis parfaitement rendu compte de la tenue de ces diverses feuilles par rapport à celle de la cire pure d'abeilles et ma conviction qu'aucun des mélanges essayés ne pouvait atteindre au degré de résistance et de plasticité de la cire pure fut bien établie.

Des observations que j'ai pu faire d'autre part sur les avantages et les défauts des différents mélanges essayés, voici ce qu'il ressort :

En utilisant des produits à point de fusion moins élevés tels que la cérésine et la paraffine, la fondation ne peut résister à la tempé-



Rucher de M. JOLISSAINT.

rature ordinaire de la colonie, même au début de saison au mois d'avril.

Avec l'ozokérite raffinée et la cire de Carnauba à point de fusion élevé, la fondation est cassante et son gaufrage devient difficile. Pour faire les essais avec les mélanges de cette composition auxquels j'avais ajouté de la paraffine, j'ai dû faire renforcer les cylindres qui ont servi à l'opération du gaufrage.

Si par une juste combinaison de ces divers éléments, auxquels on ajouterait la résine, on obtient un produit ayant le point de fusion de la cire pure, il semblerait que la question fut ainsi résolue. Il n'en est rien pourtant, car la résine, ou plus exactement la colophane à un point de fusion de 120 degrés environ, mais sans pour cela fondre, devient, à la chaleur, très souple et très plastique. Elle l'est si bien, que le mélange qui en contient commence à se ramollir

et à s'allonger à partir de 15 ou 20 degrés. A la température de la ruche, les cellules s'allongent dans le sens de la hauteur, la fondation se déforme, fait des festons, se replie et les constructions finissent par s'effondrer sur les barrettes du bas des cadres. J'en parle un peu par expérience. Ayant obtenu un mélange qui me semblait réaliser à peu de chose près, la perfection, je le mis à l'épreuve dans une ruche. Je ne vous décrirai pas le travail que ce fut lorsqu'il s'agit de retirer les cadres ; il fallut les enlever par 5 ou 6 à la fois, soudés qu'ils étaient ensemble, tant le gondolement (suivi d'un effondrement) avait été poussé au tortillage et à l'enchevêtrement.

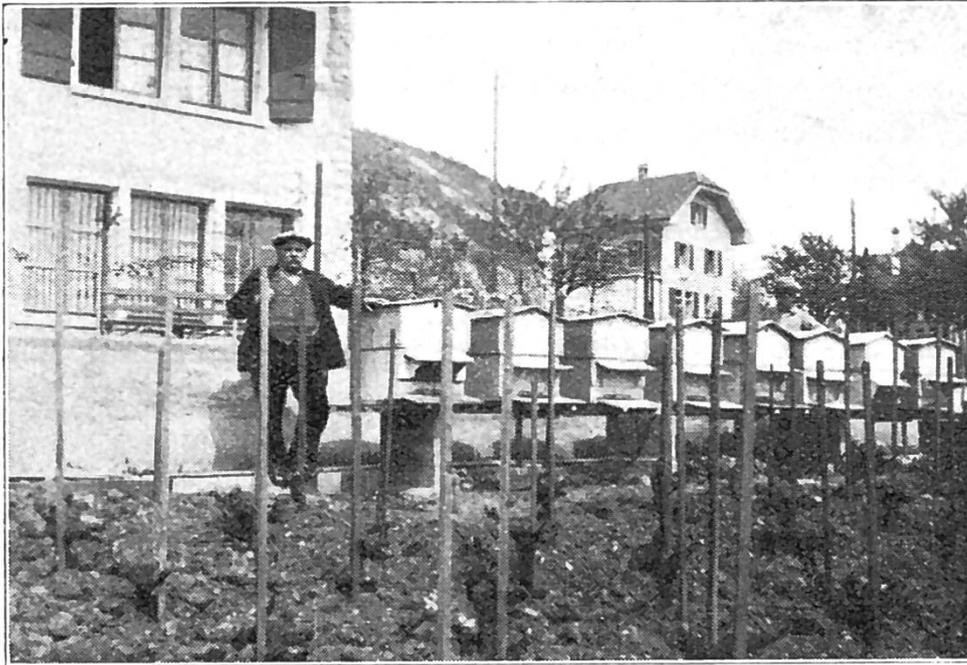
Il est bon, puisque c'est également le bas prix de revient qu'on recherche dans ces mélanges, de préciser un point important pour ceux qui seraient tentés d'envisager la fabrication d'une cire artificielle.

Dans son article : *Ce qu'il faut penser des cires gaufrées mélangées* ; M. Alin Caillas attire l'attention sur ce point, mais insuffisamment à mon gré, par cette note : « *Je rappelle que la cérésine est elle-même un mélange d'ozokérite et de paraffine en proportions variables* ». Or, ces proportions peuvent varier de 10 à 90 % de paraffine, et comme la cérésine est livrée dans le commerce sans indication du pourcentage de paraffine qu'elle contient, la différence seule du prix de vente laissant supposer qu'une quantité plus ou moins grande d'ozokérite entre dans sa composition, il est bien difficile de s'en servir d'une façon précise. J'ajoute même que ce simple fait est de nature à créer un état de choses des plus regrettables. En effet, quelle imprudence ne commettrait pas le fabricant qui tenterait de se servir d'une de ces formules dans la composition de laquelle entre la cérésine, et qui pour l'acquisition de ce produit ne serait guidé que par les prix plus ou moins intéressants d'un tarif de marchand de produits chimiques. Il risquerait pour le moins de livrer aux apiculteurs une fondation qui serait loin de leur donner satisfaction, pour ne pas dire plus.

On voit que des dangers peuvent résulter d'une concession qui à première vue peut sembler admissible. Je ne parlerai pas de l'objection qui pourrait être faite à l'apiculteur qui aurait la mauvaise idée de fondre ses rayons artificiels et de vouloir en livrer le produit au commerce sous le vocable de « Cire d'abeilles », sous prétexte que celle-ci sortirait de la ruche. Cette pratique ferait rejaillir sur nos cires françaises un discrédit qu'il serait bien difficile ensuite de combattre.

Je ne suis pas de ces esprits chagrins qui élèvent la voix dès qu'il s'agit de progrès, mais une assez longue expérience en apiculture et surtout en matière de cire gaufrée me permet d'avoir une opinion ; et celle-ci est : Qu'aucun mélange artificiel n'est susceptible de donner satisfaction aux abeilles au même degré que la leur donne la cire pure qu'elles secrètent.

Que les abeilles incorporent à la cire des matières étrangères et ceci dans de certaines conditions et pour certaines raisons que nous ignorons, ce n'est pas douteux. Mais de là à dire qu'elles se livrent



Rucher de M. Hermann STEFFEN, Neuveville.

à cette falsification volontaire pour améliorer la qualité de la cire, il y a un pas ; le franchir serait tenter dans le domaine de l'hypothèse et sortir de celui de la science.

Après bien d'autres, et sans inconvénient d'être plagié, je dirai que la cire pure d'abeilles est une matière admirable qui s'adapte exactement au travail auquel la destinent les abeilles. Le reproche qu'on lui fait d'être cassante par temps froid ne vaut pas la peine, à mon avis, d'être retenu, car si l'apiculteur veut se servir de sa cire gaufrée en hiver pour armer ses cadres, il n'effectue certainement pas ce travail en plein air ; la température seule d'une pièce chauffée sans excès, donnera à ses feuilles la souplesse voulue pour ne pas les briser.

Quant au prix élevé qu'elle a atteint, je suis convaincu qu'il est compensé par les avantages que l'apiculteur en retire alors qu'une cire mélangée ne lui occasionnera que des déboires. Il est facile d'ailleurs de faire soi-même l'expérience suivante. Placez dans un même cadre, une feuille de cire mélangée et une autre de cire pure. Sur cette dernière, les abeilles travailleront dix fois plus rapidement que sur l'autre. Je ne dirai rien des effondrements et de la perte de temps que peut occasionner pour l'apiculteur qui en aura fait usage, une fondation en cire artificielle.

Et il faut noter enfin que l'écart de prix entre la cire pure d'abeilles et une cire falsifiée ne peut pas être important.

Je suis persuadé, et je ne parle là qu'en apiculteur que la cire d'abeilles même la plus chère est plus économique que la cire mélangée, la meilleure marché.

On objectera le progrès ? Il n'a pas de plus ardents partisans que moi, mais, je crois que ceux qui l'abordent sur le terrain de la cire gaufrée, tout du moins dans sa composition, font fausse route.

Je sais qu'il y a un autre moyen de tourner la difficulté, c'est celui qui consiste à donner à l'abeille une armature sur laquelle elle travaille *avec de la cire pure*, mais là, et ce serait sortir de mon sujet, il serait prématuré de formuler une opinion, j'ai fait moi-même des essais de cire armée, je croyais avoir réussi — l'instinct des abeilles m'a donné tort en partie —, je dis en partie, car il ne faut pas envisager seulement le travail de l'abeille dans la saison où son activité fiévreuse se contente de quelque matière que ce soit, pourvu qu'elle puisse édifier, il faut aussi juger de son degré d'adaptation aux époques où cette activité se manifeste en quelque sorte au ralenti.

Je ne saurais mieux faire en terminant que de reprendre cette idée maîtresse du grand apiculteur que fut l'abbé Voirnot ?

En apiculture comme en toutes choses, il y a deux parts : celle de la nature et celle de l'homme. La part de l'homme, comme toutes ses œuvres étant en principe imparfaite est éminemment perfectible, et c'est sur ce point que doivent tendre nos efforts. La part de la nature est parfaite essentiellement. C'est perdre son temps que de vouloir la parfaire.

*Albert Mathieu.*

---

## UN FILM TOURNÉ EN ANGLETERRE PAR DES INSECTES

---

On projette sur l'écran, à Londres, un film dont les prises de vues ont demandé des connaissances et une patience comparables à celles d'un Huber ou d'un J.-H. Fabre et dont les raccords d'épisodes ont nécessité une ingéniosité et des dispositifs vraiment extraordinaires, quand bien même le cinéma nous a déjà blasés sur les merveilles qu'il est capable d'accomplir. L'intérêt des images compense la minceur du livret.

Son titre pourrait être : « Les aventures extraordinaires d'une abeille ». On assiste à la naissance dans la ruche d'une reine et d'une abeille ouvrière, l'héroïne de la pièce. Contrairement à ses sœurs, cette abeille délaisse le travail pour courir le monde en quête d'aventures ; elle en vit de nombreuses.

Elle sauve la vie d'un scarabée et comme, à en croire le proverbe, un bienfait n'est jamais perdu, elle est, à son tour, sauvée par lui du redoutable piège d'une araignée. Ses pérégrinations lui font élargir le cercle de ses relations bien au delà de celui des insectes ; elle se lie de camaraderie avec un lapin de garenne, vagabond comme elle, puis elle partage la vie d'une mère hérisson encombrée de famille. Elle est émerveillée par la sortie de son cocon d'un papillon et la transformation de la nymphe rampante d'une libellule en insecte parfait dont, à regret, elle ne peut suivre le vol fou.

Un épisode moins gai pour l'ouvrière en rupture de labour est son fourvoiement dans un nid de guêpes. Non seulement elle n'échappe qu'à grand'peine aux dards de ces furies, mais elle voit son imprudence devenir la cause d'une attaque de sa ruche par ces dangereux ennemis. Il y a naturellement bataille, dont, naturellement encore, sort victorieuse la république disciplinée des abeilles. Et tout finit comme on pouvait s'y attendre. Rendue prudente par cette dernière aventure, la voyageuse reprend sagement la recherche de pollen et la confection de cellules, mais, conformément à la loi de sa caste, ne se marie pas et n'a pas d'enfants.

(*Tribune de Genève*, 12. II. 1927.)

J. d. T.

---

## NOUVELLES DES SECTIONS

### Côte Neuchâteloise.

La cotisation de 1928 est fixée à 6 fr. 50. Les membres sont priés de verser ce montant au compte de chèques postaux IV. 897, Neuchâtel, jusqu'au 10 novembre. Passé cette date, elle sera prise en remboursement postal.

Nous comptons que tous les membres se feront un devoir de s'acquitter avant le 10 novembre. Ils éviteront ainsi des frais et simplifieront le travail du caissier.

Nous rappelons que les membres de la société reçoivent le *Bulletin*, précieux guide pour les débutants et... les autres. En cas de réclamation pour dommages causés par leurs abeilles, les membres qui se seront acquittés à temps sont couverts par une assurance qui les indemnisera aussi en cas de vol ou de déprédations. Empressez-vous donc de porter 6 fr. 50 à la poste. Faites mieux encore, si vous connaissez des propriétaires d'abeilles qui ne font pas partie d'une société d'apiculture, faites auprès d'eux des démarches pressantes pour qu'ils demandent leur entrée dans le groupement de leur région. C'est un acte de solidarité qu'ils doivent faire. Plus les sociétés grouperont de membres actifs, mieux elles pourront faire progresser l'apiculture, pour le profit de tous.

*Le Comité.*

\* \* \*

### L'apiculture neuchâteloise à l'Exposition de Boudry.

Nos quotidiens ont déjà donné un compte rendu très flatteur de l'exposition de Boudry qui a fermé ses portes il y a quelque trois semaines. Je voudrais, aujourd'hui, revenir sur une partie de cette belle manifestation nationale pour dire le superbe effort accompli par les apiculteurs neuchâtelois où se distingue spécialement la section du Val-de-Ruz qui obtient la coupe de la Société romande d'Apiculture et un diplôme d'honneur avec félicitations du Jury. Les sociétés « Les Montagnes neuchâteloises » et « La Béroche » obtiennent aussi le beau résultat du diplôme d'honneur ex-aequo. Elles ont toutes fourni un travail intense qui leur fait grand honneur.

Si vous le voulez bien, circulons ensemble, encore une fois, dans la vaste halle de gymnastique réservée toute entière à l'apiculture et qui regorge de beau miel sous toutes ses formes et toutes ses couleurs.

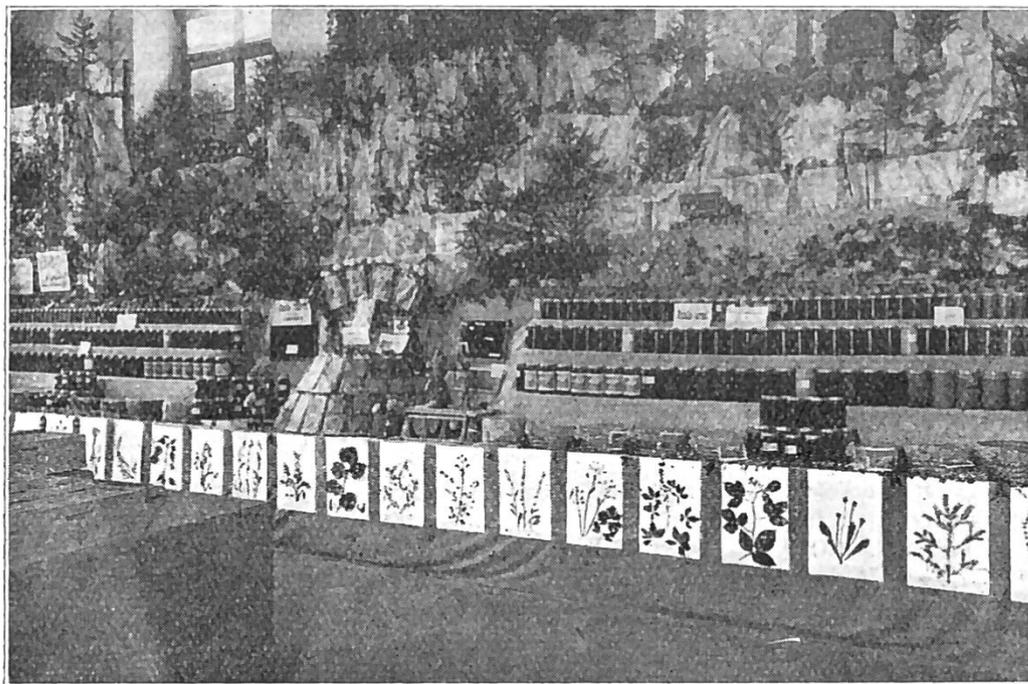
A notre droite, nous voyons un stand fort bien présenté avec son abeille cirière ciselée dans de la cire et ses constructions dans une cloche supportée par un socle d'argent.

C'est l'exposition de M. Huguenin, du Locle, qui obtient un diplôme d'honneur. Viennent ensuite les « Montagnes neuchâteloises »; la bibliothèque y est cossue, tout y est arrangé avec soin et méticuleusement fait. Nous y remarquons du beau miel jaune de montagne. Quelques apiculteurs de la section concourent pour leur compte et entourent leur section, ce qui est du plus bel effet. Nous voyons ici encore un beau travail de cire: deux figures représentant l'une l'abeille de la « Romande », l'autre, les épis et la serpette, insignes du travailleur de la terre. De jolis écussons colorés ornent une vitrine.

Voici la « Côte neuchâteloise ». Cette grande société étale le miel qu'elle a recueilli auprès de ses membres; nous en trouvons du jaune doré au plus foncé représentant ainsi les diverses flores qui se suc-

cèdent depuis le bord du lac jusque sur les hauteurs du Jura. Au milieu, l'essaim trouvé par M. Rieser, de Corcelles, et dont il a fait don à la Société Romande. Ici aussi, les apiculteurs qui exposent séparément, entourant la section, contribuent à un ensemble plus imposant.

En poursuivant notre promenade au milieu de ces stands si admirablement préparés, nous arrivons à l'exposition de M. Haesler, de



Exposition de Boudry. Section Val-de-Ruz.\*

Saint-Aubin. Cette belle exposition si sérieusement étudiée ne nous laisse plus de doute, nous sommes bien chez notre sympathique éditeur de « l'Agenda apicole ». Son travail méritait bien ce que le Jury lui a accordé « Catégorie A », avec un diplôme d'honneur.

Voici le stand de la caisse cantonale d'assurance contre la loque. Elle a tenu à faire voir qu'elle existait. Ne nous étonnons pas si ce sont des graphiques, tableaux schématiques, agrandissements photographiques, appareils à désinfecter, etc., et même une ruche entourée de crêpe dont les abeilles sont mortes du noséma.

Les visiteurs, pour la plupart, ne s'arrêtent pas longtemps ici et pourtant combien instructive cette exposition, c'est avec raison que, pour le travail qu'elle représente, elle recueille un diplôme d'honneur hors catégorie.

Le Val-de-Travers expose le miel de ses membres, depuis le jaune clair de la Côte-aux-Fées au noir du fond du Vallon. Sous un chapeau de cire qui représente le château de Colombier, M. Hugli expose de fort beaux miels foncés. Sa hotte à cadres est vernie à la propolis, ses ruchettes non moins intéressantes.

Tout le côté est de la salle est rempli par le Val-de-Ruz qui a vraiment une exposition magnifique. Rien n'y manque, des autos grimpent la route en pente de la Balance pour transporter sur la montagne

\* Un autre cliché paraîtra dans le prochain numéro, avec indication complémentaire.

des Vieux prés nombre de ruches dont les bestioles se réjouiront au milieu d'une nouvelle et riche flore du Jura.

La route est bordée de toises de bois, de tas de fagots, un fil téléphonique court sur ses poteaux... et les sapins minuscules mais réels cependant, se dressent dans les plis des rochers ou sur les tapis de mousses parmi les champignons.

Là-haut sur la montagne un bijou de chalet neuchâtelois attend ses hôtes, assis fièrement sur son socle de calcaire, ses parois rongées et brunies par les années. Notons en passant que le bois utilisé pour le bâtir a plus de deux siècles... et, tout autour, sur le velours sombre de l'herbette, des ruches et ruchettes de fécondation. A gauche, un essaim est posé, une multitude d'abeilles volent autour, comment nos amis du Val-de-Ruz s'y sont-ils pris pour donner l'illusion de la réalité à un tel degré, ceci est le secret, paraît-il, de l'ingénieur et constructeur, M. Martini, à Dombresson. Ce n'est pas tout à fait de l'apiculture, mais un peu de poésie ne gêne pas, surtout dans une exposition que pas mal de jeunes gens et enfants viennent admirer. Au centre, un millésime bâti en relief par les abeilles, un arbre en cire sur lequel grimpe un djinn qui s'apprête à secouer un essaim dans la corbeille que tient un autre nain..., des pots à fleurs faits de lamelles de cire dans lesquels sont plantées toutes les plantes mellifères du Val-de-Ruz. Au-dessus, sur une planche en couleur, se détachent les lettres du mot « Val-de-Ruz » toutes entourées de cellules royales. Il est possible de se représenter la patience qu'il a fallu pour effectuer ce travail de bénédictin en apprenant qu'il a fallu confectionner et coller 2000 cellules royales. C'est l'œuvre de M. Tripet, de Saint-Martin, sans doute, encore un artiste qui n'a pas ménagé son temps pour le succès de l'exposition de cette société.

Cette exposition est complète, disions-nous tout à l'heure, certes rien n'y manque puisque ici ce sont encore les oiseaux insectivores qui ne dédaignent pas les abeilles, nous y remarquons le piegrièche avec son garde-manger épinglé sur les picots de l'épine noire.

Un bel herbier, œuvre de M. Gaffner, de la Borcarderie, tapisse la jute retombant de la table.

La pâtisserie fait bonne figure. Ce n'est plus quelques bonbons achetés chez le marchand du coin et qui n'ont jamais eu de contact avec du miel. L'Ecole ménagère à Corcelles, sous l'experte direction de M<sup>lle</sup> Künzli, me dit-on, a confectionné cinq sortes de lekerli, palets de miel, etc., toutes plus délicieuses et délicates les unes que les autres. Chacun peut en goûter et copier la recette d'après laquelle ils sont confectionnés.

Voici l'hydromel, cette liqueur parfaite dont seul l'apiculteur a la recette et encore sont-ils rares ceux qui ont ce secret. Permettez-moi de vous avouer bien bas à l'oreille que nous avons été du petit nombre d'heureux qui ont inauguré la coupe de la Romande et comme de juste c'est avec de l'hydromel qu'elle a été remplie en premier. Il était parfait.

Que dire encore de cette merveilleuse exposition de la société du Val-de-Ruz? Vous parlez du miel: oui, il paraît que cette société n'a pas exposé moins de 900 kg. en bocaux et une vingtaine de capotes et une profusion de sections dans leurs petits cadres. Miel de toutes teintes, depuis le doré d'esparcette au plus foncé des forêts. Que de richesses, que de bonheur dans ce Val-de-Ruz même au cours des années pluvieuses. Le soleil n'est certainement pas le même que dans le canton de Vaud.

Parmi les outils, citons un melloscope. Ah! n'oublions pas de mentionner aussi le superbe graphique de M. Graber, de Cernier. Un

simple coup d'œil renseigne le visiteur sur la récolte, les vents, la pluie, etc., et cela si méticuleusement exact et fort bien travaillé que vous pouvez reconstituer le passé pendant plus de dix ans au grand honneur de son auteur.

Je dois m'empresseur d'ajouter que cette section est la seule qui ait pu réjouir l'auteur de ces lignes par la présentation d'une comptabilité modèle, vérifiée à Brugg. Ce qui nous réjouit aussi, c'est que bientôt toutes les sections neuchâteloises auront adopté ce même système et tiendront un premier rang dans la grande famille romande d'apiculture.

Faisons maintenant un demi-tour et regardons rapidement les stands du centre de la halle. Voici la Béroche qui se distingue par une exposition très complète également, belle et bien présentée, nous félicitons nos amis de la Béroche pour leur étiquette si bien comprise et qui laisse au moins voir le contenu des bocaux.

M. Vuilleumier, de Bêle, présente deux ruches dont une vitrée, des ruchettes et les bouchons nourrisseurs qui ont fait la renommée de cet éleveur.

Une grande ruche autour de laquelle nous cherchons vainement quelque chose de pratique vient des montagnes, puis nous arrivons à l'exposition de quelqu'un de chez nous qui a bien voulu collaborer avec nos amis de Neuchâtel, c'est M. Huber, d'Orbe, qui étale fort bien son matériel apicole, puisque le Jury lui décerne un diplôme d'honneur.

Citons encore les frères Lienher, de Savagnier, qui n'en sont pas à leurs premiers lauriers puisque nous nous souvenons de leur stand à Berne en 1925. Une partie de leur exposition est dans la halle et le reste au dehors, mais leur travail est parfait et leur vaut le diplôme d'honneur en catégorie A.

En terminant notre tour, nous arrivons au stand du papa Lovy, d'Undervelier, que tous connaissent même ceux qui ont stationné dans cette région il y a quelque 10 à 12 ans. A Boudry, il expose des abeilles vivantes, sous verre, il est vrai, et sa méthode d'élevage. C'est le marchand consciencieux qui aime son petit bétail et qui le soigne sans livre autre que celui, toujours ouvert de la belle nature. Il nous avouait récemment qu'il avait élevé 5000 reines jusqu'à maintenant.

En plein air, l'exposition d'un apiculteur-constructeur débutant, M. Aubert, qui aura du plaisir à comparer avec ses anciens.

M. Hodel, de Knuttwil, que nous avons le plaisir de rencontrer souvent dans les expositions, présente un rucher Burki-Jecker, très bien travaillé comme toujours.

Nous avons appris que le Jury avait attaché une grande importance toute spéciale aux dimensions, nous le félicitons.

Rien n'est plus désagréable que d'avoir des ruches provenant de différents fabricants et non interchangeables. Notre devise doit être un seul système aux dimensions absolument exactes.

Et maintenant, chers apiculteurs neuchâtelois, pardonnez-moi un exposé peut-être si incomplet. Je ne puis pas tous vous citer afin de ne pas abuser, à mon tour des bonnes volontés auxquelles je ferai appel, mais permettez-moi de vous dire franchement que vous avez tous bien mérité pour le gros effort accompli qui fait honneur à toute notre famille apicole romande, vous avez travaillé pour le bien de l'apiculture en général, merci.

Mes félicitations à tous et vivent les apiculteurs neuchâtelois.

J. P.

## NOUVELLES DES RUCHERS

---

*Marcel Richardeau, Saint-Cybardeaux (France), le 28 sept. 1927.* — Je viens, comme j'en ai l'habitude, vous donner quelques nouvelles de ma saison apicole. Depuis 1919 ou 1920 que je m'occupe d'apiculture, je n'avais pas encore vu une année aussi mauvaise ; au printemps mes colonies s'étaient assez bien développées mais un peu lentement parce que les provisions abondantes encombraient le nid (cela ne se produira certainement pas l'année prochaine) ; le printemps a été médiocre, il n'a fourni que quelques jours seulement de bonne miellée et il n'y a eu que les plus fortes colonies qui ont travaillé un peu dans les hausses ; celles-ci avaient été posées vers le 20 avril. Il y eut très peu d'essaims.

En juin et juillet, les nids étaient libres, vidés un peu de leurs provisions et les abeilles récoltaient juste de quoi se suffire, alors les reines ont pondu abondamment et garni presque tous les cadres de couvains ; je m'en réjouissais, espérant comme les autres saisons la miellée de luzerne, mais bernique, pas de fleurs de luzerne ni d'autres miellées ; la grêle, le froid et la pluie ont empêché les abeilles de sortir pendant les mois d'août et de septembre et la masse des jeunes abeilles qui sont nées a achevé de consommer toutes les provisions ; maintenant je trouve hausses et ruches vides ou à peu près de miel, et même une colonie est déjà à moitié morte de faim. Plus des trois quarts de colonies périront certainement cet hiver, ce sera un désastre. Quel contraste pour moi qui étais habitué à avoir de bonnes moyennes de récolte et qui n'avait jamais eu à pratiquer le nourrissage ni les réunions ; je suis dans l'obligation de doubler mes 15 ruches et deux ruchettes et il ne m'en restera que 8 à approvisionner complètement. Sur la totalité, 4 seulement ont 7 à 8 kg. chacune.

Il est vrai que puisque tout le monde ne peut être satisfait en même temps, c'est bien mon tour de ne pas l'être, mais alors ce serait bien au tour de ceux qui ont plus souvent des récoltes médiocres d'être satisfait cette année. C'est ce que je leur souhaite de tout cœur.

J'espère que nos amis suisses sont plus privilégiés que nous ici, et vous en particulier, cher M. le Rédacteur.

*P.-S.* — Cette mauvaise saison me permettra de revoir à une partie de mes ruches cet hiver et j'en profiterai pour les peindre au Carbone intérieurement et extérieurement ; c'est une peinture recommandable à tous les points de vue : économie, durable et saine, capable de désinfecter et d'aider à chasser les maladies des abeilles.



*G. Schmid, La Rançonnière, le 12 octobre 1927.* — La période d'activité au rucher a pris fin. Nous n'aurons bientôt plus le plaisir d'entendre le bruissement des ailes de nos abeilles en quête autour de la maison de quelque nourriture ; peut-être sentent-elles le miel que nous avons été leur soustraire, ou l'odeur d'un pot de confiture laissé par imprudence sans fermeture. Tout cela va prendre fin avec le long hiver qui nous arrive à grands pas, nous laissant inquiets sur l'hivernage ; cela fait frissonner ; occupons-nous du passé.

La récolte n'a pas été mauvaise dans notre région montagneuse : 13 à 14 kg. en moyenne par ruche ; avec 13 ruches au printemps 9 ont récolté, 4 ont essaimé à la première visite ; après la récolte, je me suis aperçu qu'une seule ruche demandait à être nourrie, les autres ont été

stimulées à petites doses (les quelques rares beaux jours) pour maintenir la ponte mais il n'y a rien eu à faire. Au début de septembre, la ponte avait cessé complètement et le 25, dernière visite avant l'hivernage, je n'ai remarqué du couvain sur un cadre qu'à une seule ruche. Il a été donné comme nourriture 26 kg. de sucre au printemps et 22 en automne, cela fait 48 kg. pour 1927. Le pavillon d'apiculture à l'exposition de Boudry était tout à fait superbe comme l'a déjà écrit notre rédacteur ; il y avait de magnifiques travaux exécutés par les abeilles ; capot, sections, et bien d'autres choses. Un visiteur faisait cette réflexion : il me semble avoir lu dans les journaux qu'il n'y avait pas eu de miel cette année ; cette exposition me prouve le contraire, car pour exposer de telles choses il faut tout de même qu'il y ait eu passablement de miel. Je m'aperçois que pour maintenir un prix si élevé du miel on trompe le public ! Qu'en pensez-vous ?



Rucher de M. PUGIN, à Romont.

### EN FAVEUR D'UN COLLÈGUE MALHEUREUX

Liste précédente : 90 fr. .

2<sup>me</sup> liste : Ch. Bretagne, Lausanne, 50 fr. — Chauvet, Colombier s. Morges, 5 fr. — Un petit apiculteur, Poliez-le-Grand, 2 fr. — Gigon, Chevenez, 2 fr. — Marguerat, Chêne-Bourg, 5 fr. — Fréd. Monnet, Rolle, 5 fr. — O. Vuadens, Vouvry, 5 fr. — Anonyme, Vouvry, 5 fr. — Anonyme, Corcelles (Neuch.), 10 fr. — Ls Henry, Vullierens, 5 fr. — Heyraud, St-Maurice, 10 fr. — Alb. Cruchon, Molondin, 5 fr. — Anonyme, Grandson, 5 fr. — L<sup>s</sup> Delessert, Lussery, 2 fr. — Kummer, Donneloye, 5 fr. — Léon Favre, Satigny, 5 fr. — R. Huber, Orbe, 20 fr. — Henri Gay, Bramois, 5 fr. — Dr. Rotschy, Cartigny, 10 fr. — Magnenat, Renens, 10 fr.

Nos meilleurs et plus vifs remerciements.

Total : 261 fr.  
*Schumacher.*

# Sucre de Fruits Hostettler & C<sup>o</sup>

BERNE

Téléph. : Bollwerk 41.62

DEMANDEZ

## L'Agenda Apicole Romand 1928

qui va paraître. — Prix fr. 2.80.

Intéressant. — Instructif. — Pratique.

Edition : St-Aubin (Neuchâtel).

Fabrique d'articles en bois pour l'apiculture

*Pavillons démontables et extensibles.*

*Ruches et ruchettes de tous systèmes.*

*Fabrication soignée. — Prix-courant*

*sur demande.*

**Jos. JAQUET,** Villarvolard, Fribourg

2 médailles d'argent Berne 1925.

## Boîtes à miel en aluminium

contenance 1/2 kg. Le cent Fr. 15.—  
par 500, emballage gratuit.

S'adresser à **M. HEYRAUD, apicult., St-Maurice.**

*Plus que 2000 en provision.*

**Plaques mellifères brevetées de Landert** av. véritable miel  
d'abeilles et sels nutritifs

Brevet suisse  
50,782

aliment pour abeilles le plus simple et le plus sain.

*Méfiez-vous des contrefaçons.*

Brevet suisse  
50,782

**Seul fabricant pour toute la Suisse :**

**Vve d'Otto LANDERT-EGLOFF,** ALTSTÄTTEN  
(St-Gall)

Téléphone 155. — Compte de chèques postaux IX 2368.

avec et sans cadres, toutes les dimensions et formes sur commande.

Dépôts : A. Mottaz, Rue St-Laurent, 19, Lausanne. — Müller-Michel, St-Aubin (Neuchâtel). — Maison Avi-Apicole, Jallard, Coulouvrière, 32, Genève. — Bezançon & Vauthey, Echallens.

*La publicité dans le*

## Bulletin de la Société Romande d'Apiculture

*porte et rapporte beaucoup.*